

Les auteurs sont priés de donner un texte définitif, avec des citations référencées exactement, et respectant soigneusement les consignes ci-dessous. Le texte doit être rédigé en français correct et lisible. La rédaction se réserve le droit, à l'issue de l'évaluation, de faire des corrections grammaticales et stylistiques mineures, éventuellement d'abrégé ou de reformuler le texte pour des raisons de clarté, soit en faisant des suggestions précises aux auteurs, soit en leur demandant une réécriture dans les plus brefs délais.

TYPE DE DOCUMENT

Document Word.

Interligne : 1.

Police de caractères : Times New Roman.

Majuscules avec accents.

Doubles ponctuations françaises (; : ! ?) avec espace insécable avant.

Siècles en chiffres romains, en petite capitale, suivis d'un « e » en romain et en exposant. Exemple : XVII^e siècle. Raccourci clavier sous windows : [Ctrl] + [maj] + [K] ; sous Mac : [Cmd] + [maj] + [K].

Respect de l'orthographe traditionnelle.

Prénom et nom de l'auteur, et nom de l'institution (sans parenthèses) indiqués à la fin de l'article.

TITRE DE L'ARTICLE

Police : taille 14.

Caractères gras.

INTERTITRES

Un seul niveau d'intertitre.

Caractères gras.

TEXTE

Police : taille 12.

Première ligne des paragraphes en retrait : 1,25 cm.

Retrait des paragraphes de citation : 1,25 cm.

RÈGLES TYPOGRAPHIQUES

La revue *Littératures classiques* suit les normes de l'Imprimerie nationale. Nous rappelons ces quelques règles :

Citations

Citations dans le texte : police 12, en romain, guillemets français.

Citations longues (plus de 3 lignes) : en retrait de 1,25 cm, taille des caractères 10, pas de guillemets.

Coupe de citation : [...] et non pas : (...). Vérifier la ponctuation en fin de citation. Si la citation est incomplète, indiquez la coupe [...].

Citations dans une langue autre que le français et mots issus d'autres langues : en italique et sans guillemets.

Citations traduites : en français, dans le texte, en particulier les citations longues. Version originale renvoyée en note de bas de page.

Pour citer un poème : pour une citation brève dans le corps du texte, on sépare chaque vers par une barre oblique ; pour une citation longue, détachée, on reproduit la disposition (attention aux vers irréguliers ou au changement de mètre).

Les citations seront données d'après l'une des éditions critiques d'usage quand il en existe.

La graphie des titres et des citations est modernisée sauf si l'édition de référence citée par l'auteur de l'article a fait le choix de conserver la graphie originale.

N.B. La fonction des guillemets est d'encadrer les citations. L'emploi des guillemets pour modalisation ou saillance discursive n'est pas toléré.

N.B. Les guillemets français sont utilisés en priorité ; les guillemets anglais doubles ne servent qu'à l'intérieur d'un texte lui-même entre guillemets français ; les guillemets anglais simples sont proscrits.

Titres dans le texte et les notes

Les titres de livres, de périodiques et de toute revue autonome sont en italique. Le premier mot du titre prend la majuscule. Lorsque ce premier mot est un article défini, le substantif qui suit prend lui aussi la majuscule (ex : *À la recherche du temps perdu*, *La Chute*). Lorsque l'article est un indéfini le second mot ne prend pas la majuscule (ex : *Un mauvais rêve*).

Rappel : un titre doit être intégralement respecté, ne supporte ni élision, ni contraction, il n'a ni genre ni nombre.

NOTES**Appels de notes**

En exposant, en chiffre arabe et en romain.

Éviter de placer l'appel de note, au sein d'une citation, au milieu d'une phrase.

Lorsqu'une note concerne l'ensemble d'une citation, l'appel de note se place à la fin de la citation et avant le signe de ponctuation, que la citation soit intégrée dans le texte (entre guillemets) ou détachée.

Cas particulier : s'il y a plusieurs citations et que l'appel de note se rapporte à toutes, il se place après le guillemet fermant de la dernière citation.

Notes en bas de page

Police : taille 10.

Les références bibliographiques sont données en note de bas de page.

Noms des auteurs sans capitales et précédés de l'initiale du prénom.

Présentation des références dans les notes

Pour les ouvrages : initiale du prénom, nom, titre de l'œuvre en italique, lieu d'édition, éditeur, année (et dans le cas des revues, mois et numéro).

Pour les articles : initiale du prénom, nom, titre de l'article entre guillemets, titre du périodique en italique, n°, mois, année, tome éventuellement, p. 00 ou p. 00-00.

Pour une édition critique, suivre l'exemple suivant : La Fontaine, *Fables*, éd. J.-Ch. Darmon et S. Gruffat, Paris, Le Livre de Poche, 2002.

Pour des actes de colloque ou des ouvrages collectifs, suivre l'exemple suivant : R. Duchêne et P. Ronzeaud (éd.) ou (dir.), *La Fronde en questions*, Aix-en-Provence, Université de Provence, 1989.

Pour une publication en ligne : s'assurer d'indiquer le lien actif.

Indication des pages des citations dans les notes

p. 3 ou encore p. 25-38.

Renvoi à une référence précédente

Ibid. (en italique).

Renvoi à une référence antérieure

op. cit. (en italique) pour une monographie, un collectif.

éd. cit. (en romain) pour une édition critique.

Pour tout complément d'information ou toute question, merci de contacter la rédaction : philippe.chometry@univ-tlse2.fr